



Les enjeux pour votre entreprise

Règlementaire : la présence d'une infrastructure de soins si l'effectif chantier est supérieur à 200 personnes est une **obligation légale** (art. R4623-32/33/34 du Code du travail).

Humain : sécurité et santé au travail, organisation de la réponse médicale de première urgence dans un environnement à haut risque.

Sécurité : réduction du taux d'Accident du Travail (AT) par des actions de prévention menées en collaboration avec le responsable sécurité de votre site.

Economique : maîtrise des coûts en déléguant la gestion de l'activité médicale à un professionnel de la santé et recentrage sur votre cœur de métier.

Leader français de l'Assistance Médicale en milieu industriel et tertiaire, **PmSm** est une structure dédiée aux **prestations de services médicaux**.

La **santé au travail** est l'une des responsabilités essentielles des entreprises.

PmSm intervient pour le compte d'industriels sur leurs **sites de production** ou **chantiers** et prend en charge la **mise en place de l'infirmier**.

Nos secteurs d'intervention : chantiers de construction de grande envergure, industries de type SEVESO et sites de production nucléaire, sidérurgique, pétrochimique, transport...





NOTRE PRESTATION

PmSm prend en charge la mise en place de votre infirmerie :

**Conseil avant-projet
implantation
gestion au quotidien
reporting
supervision médicale**

✓ ETUDE DU BESOIN CLIENT

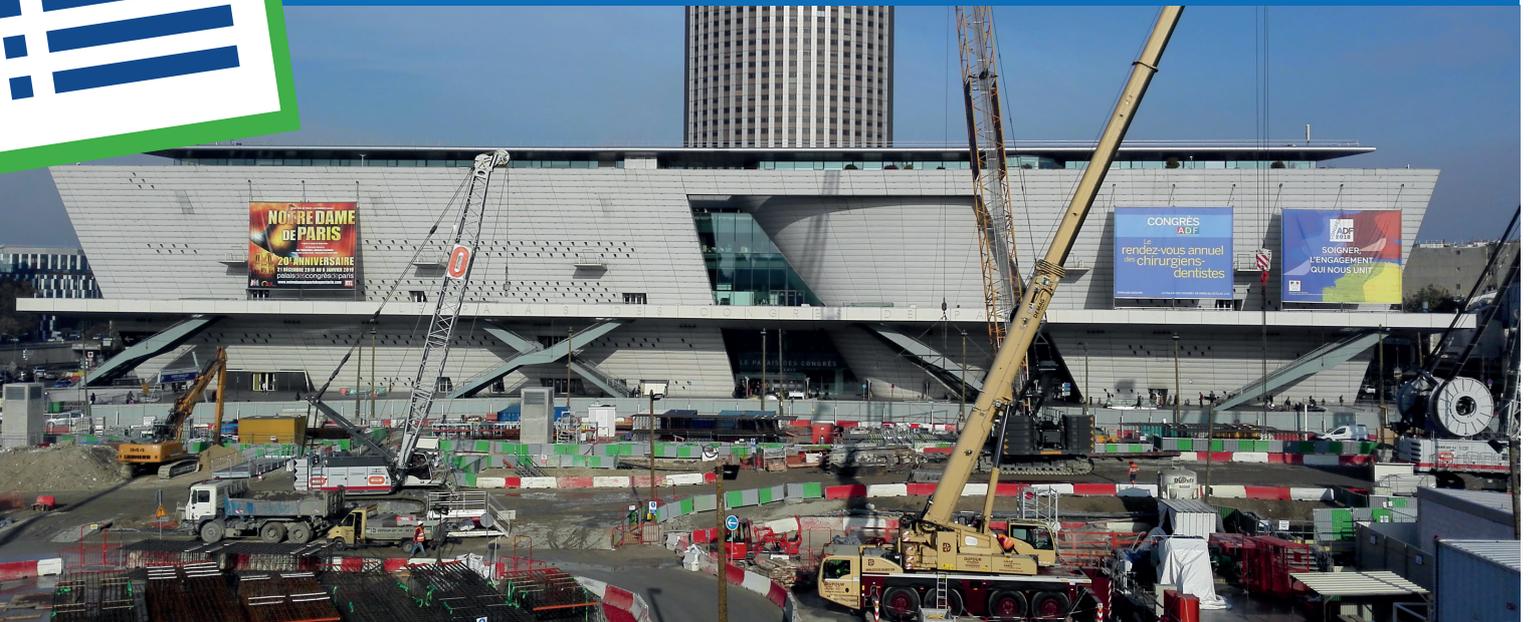
Prise en compte du cahier des charges, Etude du projet, Proposition de modes d'organisation garantissant une prestation de qualité adaptée au site, dans le respect des règles de l'art et de la législation.

✓ SOLUTIONS MISES EN PLACE

Sourcing des professionnels de santé, Management de nos personnels affectés sur votre site, Ligne téléphonique de régulation médicale, Gestion de la prestation, de la pharmacie et des dispositifs médicaux grâce aux logiciels **EasyPharm** et **MedReport**, Sécurisation des données médicales, Assurance professionnelle couvrant l'activité de soin de nos prestations, Conseil et encadrement scientifique par notre direction médicale.

✓ SUIVI ET GESTION AU QUOTIDIEN

Mise en place d'un calendrier de reporting de l'activité, Participations aux différentes réunions, compte rendu statistique de l'activité (communiqué au HSE et à la DRH).



Les **+**
PmSm



- + Une **entreprise certifiée ISO 9001 : 2015** pour la prise en charge médicale des salariés des sites industriels
- + Le recentrage sur votre cœur de métier en déléguant la responsabilité médicale.
- + Un service à **forte valeur ajoutée** délivré par une entreprise qualifiée et experte, et apprécié autant par l'encadrement que par les compagnons.
- + Des **moyens techniques innovants** et adaptés pour communiquer, reporter et gérer une activité très spécifique.
- + **Réduction des complications** médicales par une **prise en charge plus précoce**.
- + Un service de **protection de vos salariés** en matière de santé au travail qui renforce le sentiment d'appartenance à votre entreprise.
- + **Prévention et lutte contre les addictions** : accompagnement dans la mise en place de votre politique de lutte contre les addictions. Conseil, prévention, sensibilisation, dépistage, accompagnement...
- + **Permanence télé-médicale** : nos personnels infirmiers peuvent contacter un médecin à tout moment pour un conseil ou une prescription médicale.